



PRIMATURE

Le Directeur de Cabinet

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **Son Excellence Monsieur Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE**, porte à la connaissance de l'opinion publique qu'un incident s'est produit ce lundi 06 février 2023 vers 12 h30' à la Primature, à la suite d'une altercation entre les agents commis à la sécurité de son Cabinet et un groupe de quarante-et-un (41) Députés Provinciaux identifiés, provenant de onze (11) Assemblées Provinciales, à savoir : Bas-Uele, Haut-Lomami, Kasai, Kwango, Kwilu, Lomami, Maniema, Mongala, Nord-Ubangi, Sankuru, Tshopo et Tshuapa.

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, déplore cet incident malheureux, qui résulte d'un malentendu causé par l'inobservance des règles du protocole d'audience. En effet, bien que n'ayant pas préalablement formulé une demande d'audience, le Groupe de quarante-et-un (41) Députés Provinciaux en question a été régulièrement accueilli et installé par les services de la Primature, mais néanmoins a tenté de forcer l'accès de celle-ci pour atteindre le bureau de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, suscitant ainsi la réaction des agents de sécurité.

Sans justifier les actes desdits agents, dont les responsabilités seront objectivement établies, le Cabinet de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, invite les Représentants du Peuple, tant au niveau national que provincial, à l'observance républicaine du protocole d'audience au sein de la Primature, afin de privilégier tant la bonne gestion du temps de travail, l'organisation interne du Cabinet que la bonne collaboration entre les Institutions de la République.

La présence légitime des Honorables Députés à la Primature, autant que celle de toute personne, ne doit résulter que d'une audience préalablement et régulièrement sollicitée et accordée, et ce aux jours et heures convenus, dans le strict respect du personnel commis tant à l'accueil qu'à la sécurité de la Primature.

Après leur réception, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre continue de suivre, comme à l'accoutumée, la résolution du problème posé par lesdits Députés.

Fait à Kinshasa, le 06 février 2023

Paul-Gaspard NGONDANKOY NKOY *et* **LOONGYA**

